

DÉPARTEMENT  
**DU NORD**

ARRONDISSEMENT  
**DE DUNKERQUE**

COMMUNE  
**DE MERVILLE**

DATE DE CONVOCATION  
27 novembre 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 19

Votants 29

2024D154

**OBJET :**

**11. SIGNATURE  
D'UNE CONVENTION  
AVEC LE  
DÉPARTEMENT  
RELATIVE À  
L'AMENAGEMENT  
D'UN ÎLOT ROUTE DE  
LA GORGUE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le

ID : 059-215904004-20241213-2024D154-DE

L'an deux mil-vingt-quatre, le trois DÉCEMBRE à six heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Etaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – Mme CLINKEMAILLIE Colette – M. TREDEZ Alain – Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

M. SERE Soarey Idriss, **procuration** à Mme BILLIAU Marie-Françoise  
Mme QUIQUE Corinne, **procuration** à Mme CAPPELLE Christiane  
M. DECREUS Christophe, **procuration** à Mme BLANQUART Marine  
M. DELFLY Jean-Louis, **procuration** à Mme PENIN-CŒUR Thérèse  
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien  
M. DELVOYE Philippe, **procuration** à M. MORVAN Hervé  
M. CITERNE Joël, **procuration** à M. ROBBE Jean-Pierre  
M. TIMLELT Frédéric, **procuration** à Mme LORPHELIN Martine  
M. VERMEESCH Olivier, **procuration** à Mme PETITPRET Sabine  
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune dispose sur son territoire d'aménagements situés sur les routes départementales appartenant au Conseil Départemental.

Afin que le Département puisse mettre à la disposition les emprises nécessaires afin que la commune puisse mener à bien l'aménagement de l'îlot situé au carrefour de la route de la Gorgue et de l'ancienne route de La Gorgue, il y a lieu de conclure une convention dont un exemplaire est joint à la présente délibération.

Cette convention entre le Département et la commune a pour objet, d'une part, de préciser les conditions d'occupation du domaine public routier départemental et, d'autre part, de définir les modalités techniques, administratives et financières. Elle précise les obligations de la commune en matière d'exploitation et d'entretien ainsi que les responsabilités des deux parties en présence.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise la signature par Monsieur le Maire de la convention à intervenir avec le Conseil Départemental, ainsi que tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Le Maire**

Joël DUYCK

**La Secrétaire de Séance**

Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.